FORMULE 67D

ORDONNANCE DE TUTELLE

COUR DU BANC DE LA REINE

	Centre de	_
(Nom du juge ou de la juge)		(jour et date de l'ordonnance)
(Sceau de la Cour)	(Intitulé de l'instance)	
ORDONNANCE		
(Insérez l'énoncé conforme à celui d	de la formule 59B.)	
accomplira fidèlement les devoirs d [précisez la sûreté exigée]) (ou sans	le la charge de tuteur aux biens de <u>(no</u> s remise d'une sûreté), se voie confier la	nt juré ou affirmé solennellement qu'il (elle) om du mineur), (sur remise d'une sûreté tutelle de ces biens ainsi que les pouvoirs omplir sous le régime de la <i>Loi sur les biens</i>
la date de la signature de la présen		le nombre de jours ou de mois) qui suivent biens dûment attesté, selon les conditions pprouvé par le conseiller-maître.
tard le (indiquez la date) ou dans le la présente ordonnance et de dépos date anniversaire applicable) de la s relatifs à la reddition de comptes, l	es (précisez le nombre de jours ou de n ser par la suite des comptes semblables signature de la présente ordonnance. Le c 'indemnité à verser au tuteur, le cas éch	omptes auprès du conseiller-maître au plus mois) qui suivent la date de la signature de s dans les 60 jours qui suivent (indiquez la conseiller-maître est autorisé à fixer les frais néant, ainsi que les honoraires à verser, s'il renvoyés au conseiller-maître en vertu de la
	que la sûreté déposée auprès de lui so n de comptes définitive. Le tuteur peut a	oit remise au tuteur, sur approbation des alors annuler la sûreté. (S'il y a lieu)
débours, et que le tuteur les acquitte	eur les acquitte en les prélevant sur les b	ent fixés à\$, en plus des r (ou soient évalués selon ce qui est indiqué piens du mineur, sous réserve de la révision
		ésente ordonnance soit signifiée, dans les _ ant reçu signification de l'avis de requête.
(Date)		Juge ou registraire